



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/717/Corr.2
12 janvier 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session
Point 132 a) de l'ordre du jour

ASPECTS ADMINISTRATIFS ET BUDGÉTAIRES DU FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DE
MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES : FINANCEMENT DES OPÉRATIONS DE
MAINTIEN DE LA PAIX

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Annexe V, tableau 6

L'encadré relatif aux Services financiers doit se lire comme suit

Division de la comptabilité ^a [voir tableau 6 b)]			
	BO	XB	CA
Adm.	27	14	11
S. gén.	58	34	7
Total	85	48	18

^a Y compris la Section des assurances.

2. Annexe V, tableau 6 b)

L'encadré relatif au Bureau du Directeur doit se lire comme suit

Bureau du Directeur			
	BO	XB	CA
Adm.	3	—	—
S. gén.	2	1	—
Total	5	1	—
